



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 juin 2023

Sécheresse : Niveau vigilance atteint pour les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Situation au 15 juin 2023 :

Le déficit pluviométrique que connaît le bassin de la Seine depuis le début du mois de mai, combiné aux températures élevées du mois de juin, entraîne une baisse progressive et généralisée des débits des cours d'eau.

Les débits de la Seine à Alfortville et de la Marne à Gournay-sur-Marne ont ainsi atteint, les 7 et 8 juin, des débits correspondant aux seuils de vigilance sécheresse, ce qui conduit le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et les préfets de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) à passer au niveau 1 « vigilance ».

L'arrêté du 15 juin 2023 pris par le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris constate ainsi le dépassement de ces seuils et met en œuvre des mesures de surveillance des milieux et de sensibilisation des usagers pour les inciter à adapter leur consommation d'eau et à économiser la ressource.

La situation de vigilance ne s'accompagne pas de mesures de restriction. Il est recommandé à l'ensemble des usagers de Paris et de la petite couronne (particuliers, collectivités, services publics, entreprises, industriels) d'adopter une gestion économe de l'eau afin de préserver la ressource.

Il convient notamment de :

- limiter les usages d'ordre secondaire : nettoyage des voitures, lavages extérieurs... ;
- réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité ;
- réduire les consommations d'eau domestique ;
- limiter les arrosages des espaces verts et éviter l'arrosage aux heures les plus chaudes.

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris réunira dès la semaine prochaine le comité de la ressource en eau.

Le débit de la Seine sera soutenu comme chaque année par la restitution des lacs-réservoirs (Marne, Seine, Aube et Pannecière) normalement remplis et qui permettent de maintenir la Seine à un niveau d'eau convenable, notamment pour la navigation.

Chacun est invité à adopter dès à présent six gestes simples permettant de réduire la consommation d'eau au quotidien. Ces gestes et bonnes pratiques écoresponsables sont indiqués sur le site : *Chaque geste compte*

→ <https://www.gouvernement.fr/preservons-notre-ressource-en-eau>

La gestion de la crise sécheresse

Le dispositif de gestion de la sécheresse a pour but d'assurer les usages prioritaires de santé, de sécurité et d'alimentation en eau potable, dans le respect des équilibres naturels, lorsque la situation hydrologique ne permet plus de garantir l'ensemble des usages consommateurs d'eau.

Ce dispositif comprend 4 niveaux : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise, pour lesquels sont définies progressivement des mesures de sensibilisation, de limitation et de suspension des usages non prioritaires.

Pour plus d'information :

- Application nationale PROPLUVIA pour le suivi des arrêtés préfectoraux : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/>
- Bulletin de suivi de l'étiage en Île-de-France de la DRIEAT : <https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>
- Suivi de la sécheresse sur Paris et la proche couronne : <https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/gestion-de-la-secheresse-sur-paris-proche-couronne-r533.html>
- Comprendre la sécheresse en Ile-de-France (site internet DRIEAT) : <https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/comprendre-la-secheresse-en-ile-de-france-a3476.html>

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

Christelle Monteagudo – 06 17 05 40 53

Charles Xardel – 06 45 46 75 21